Santé Québec Montérégie-Ouest

NOTE

DESTINATAIRES :	À tous les employés de Santé Québec Montérégie-Ouest
EXPÉDITEUR :	Mathieu Ricard, coordonnateur Hygiène et Salubrité, Gestion des déchets biomédicaux, Buanderie et Lingerie, Direction des services techniques
DATE :	Le 28 octobre 2026
OBJET :	**Débarbouillettes : des gestes essentiels pour assurer leur disponibilité**

Nous constatons actuellement une augmentation importante de l'utilisation des débarbouillettes dans nos installations. Par ailleurs, le fournisseur de buanderie injecte une quantité significative de débarbouillettes neuves qui ne reviennent pas avec la lingerie souillée. Cette situation engendre des pertes importantes, exerce une pression accrue sur l'approvisionnement et pourrait éventuellement entraîner des ruptures de stock.

Afin d'assurer une gestion responsable et durable du linge, nous vous rappelons l'importance de respecter les consignes suivantes :

- ✓ Utiliser les débarbouillettes uniquement lorsque cela est requis, conformément aux pratiques cliniques et opérationnelles autorisées;
- ✓ Éviter d'utiliser les débarbouillettes comme substitut à d'autres articles de nettoyage ou d'essuyage;
- ✓ Déposer toutes les débarbouillettes utilisées dans les sacs bleus prévus pour la lingerie souillée;
- ✓ Ne jamais jeter les débarbouillettes aux déchets, même lorsqu'elles sont fortement souillées ou qu'elles contiennent des matières fécales;
- ✓ Retirer les débarbouillettes qui pourraient être demeurées à l'intérieur des culottes d'incontinence avant de jeter celles-ci;
- ✓ Vérifier régulièrement les quantités conservées dans les unités afin d'éviter l'accumulation inutile de débarbouillettes et ajuster les commandes selon les besoins réels.

Il est important de préciser que les débarbouillettes fortement souillées peuvent être traitées adéquatement par le fournisseur. Les équipements et les procédés de lavage de Buanderie Blanchelle sont spécialement adaptés et paramétrés pour ce type de souillure. Ces débarbouillettes doivent donc être retournées avec la lingerie souillée plutôt que jetées à la poubelle.

Les directives pouvant interdire le lavage de débarbouillettes fortement souillées dans les petites laveuses des unités ne doivent pas être confondues avec les procédures applicables au linge acheminé à la buanderie industrielle.

La collaboration de tous est essentielle afin de limiter les pertes et le gaspillage, de favoriser une circulation adéquate des débarbouillettes, d'assurer la disponibilité du linge et de maintenir un service optimal pour l'ensemble des usagers et des équipes.

Les supérieurs immédiats sont responsables de transmettre cette information à l'ensemble de leurs employés.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

MR